

(suite de la page 1) →

Ici il ne s'agit pas seulement de liberté d'expression mais aussi d'invoquer la légitimité de débattre «sans tabou sur les pages sombres de l'histoire de la police française». Lorsqu'il s'agit de dénoncer les exactions de la police française depuis ces 50 dernières années (les ratonnades, les assassinats du 17 octobre 1961, les violences policières dans les quartiers...), le ministère de l'intérieur sort les crocs, fait pression sur la justice et harcèle ceux qui font état de vérités historiques et qui exigent que ces dernières soient reconnues.

On parle de cette affaire aux Etats-Unis, en Espagne, en Allemagne... mais en France pas un mot ou si peu! Où sont passés les grands défenseurs de la liberté d'expression? Où est passée l'indépendance de la presse? Par contre cette affaire illustre que la justice peut, trop rarement, agir en toute indépendance, en dépit des pressions politiques sur ce dossier.

Quand la police aboie et que la presse se tait, nous soutenons *La Rumeur!* Pour signer la pétition et avoir plus d'infos : <http://www.la-rumeur.com>

> Inculpations suite aux incendies des centres de rétention: l'injustice suit son cours

Ce mois-ci, quatre militants pro-sans papiers de la région parisienne et une militante de Tours ont été convoqués devant la police, avec mandat d'amener si non présentation, dans le cadre de l'enquête menée suite à la plainte qu'Hortefeux a déposée après le début d'incendie du camp de rétention du Mesnil Amelot le 2 août. Quant aux inculpés sans papiers accusés d'avoir mis le feu au centre de rétention de Vincennes en juin dernier, ils ont été auditionnés par le juge d'instruction. Une trentaine de personnes sont allées devant les bureaux des juges d'instruction. Là, elles ont témoigné bruyamment leur soutien aux inculpés en criant: «*Ni prison ni rétention, liberté pour les sans-papiers*». Si procès il devait y avoir ce devrait être celui des centres de rétention et des politiques migratoires et non celui de ces quatre hommes prélevés parmi les retenus révoltés, mais s'ils n'ont pas eu besoin de nous pour se révolter, ils ont maintenant besoin de nous pour les soutenir. Il ne faut pas les oublier. Envoyez vos chèques de soutien à l'ordre de CICP-Vincennes, à CICP-Vincennes, 21ter rue Voltaire, 75011 Paris.

> SUR LE VIF

L'enfer du Nord À Calais, porte close vers l'Angleterre, la fermeture du camp de Sangatte fin 2002 a poussé les réfugiés indésirables à la périphérie, dans les bois, invisibles, à la merci de la police.

Le 15 septembre une lettre publique écrite par Temesghen B. et traduite par Sylvain G. est diffusée. Le réfugié érythréen raconte «*la jungle*», «*annexe de l'enfer. Oui, doivent être jugés la France et aussi l'Europe, dont les politiques font que nous vivons pire que des chiens. Dog life. Not an European dog. An African dog!* Oui, d'ici je vous écris pour vous dire ce que vous savez déjà: nous sommes jour après jour pourchassés, gazés, arrêtés, blessés, relâchés, harcelés, arrêtés de nouveau, nos "rooms" sont détruites, nous les reconstruisons pour qu'elles soient de nouveau détruites... Nous sommes chaque jour de plus en plus malades, et jusqu'à ces maladies que vous ne connaissiez plus: 10 cas de tuberculose». Un ami a perdu un œil sous les matraques, une autre amie, Louam, est «*décédée en juin de l'année dernière, fauchée par une voiture sur l'autoroute alors qu'effrayée, elle fuyait la police qui la chassait*».

Enfin, pour prendre la mesure de l'enfer calaisien, lisez les enquêtes du journal lillois indépendant *La Brique*, n°3 et 8 (www.labrique.net).

<http://resistons.lautre.net/>
informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCE POLICIÈRES ET SÉCURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°68 - octobre 2008

Recevoir ce bulletin par Internet: resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet: <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Resistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

A fiché, fiche, ficher a

C'est la gauche, en 1991, qui a créé l'ancêtre du fichier *Edvige* des RG. Mais depuis toujours l'État fiche. C'est normal. Pour maintenir l'ordre social il a besoin de savoir, en vue de contrôler et réprimer toutes les déviations, résistances et oppositions. Les développements technologiques ont évidemment rendu plus large, plus facile, plus pénétrant le fichage. Aujourd'hui on est aussi fiché quand on se déplace (Navigo), on se soigne (carte de sécu), par la biométrie (ADN), par l'Internet, les portables, la vidéosurveillance... et demain les nanotechnologies.

Le PS parle de «*recul*» et Bayrou de «*victoire de la démocratie*» pour le remaniement d'*Edvige*, mais ils la ferment sur *Cristina* au nom de la sécurité nationale. Il n'y a pas de victoire. Divisé, renommé, ce fichier de plus reste.

Cependant, jusqu'ici le sécuritaire était une autoroute pour les gouvernements dans la démagogie électorale. Lois répressives, réaménagement urbain, fichage génétique, peines planchers... tout passait sans gros accroc. Mais derrière la tempête médiatique il y a du nouveau. Pour la première fois depuis longtemps «*l'insécurité*» paye moins.

> La cassation de la cassation!

Poursuivi depuis 2002 par le ministère de l'intérieur pour diffamation, Hamé (*La Rumeur*) a été relaxé le 23 septembre 2008 par la cour d'appel de Versailles après un arrêt de renvoi de la cour de cassation. Trois jours après la relaxe, on apprend qu'il y a un second pourvoi en cassation. La cassation de la cassation, fait rare, voire unique en matière de presse! → (suite en page 4)

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Que vaut la vie d'Illiès ?

Le 30 septembre, on pouvait lire dans la presse quelques articles sur de « violents incidents » « entre jeunes et forces de l'ordre » dans le quartier de la Monnaie à Romans (Drôme). Il aura fallu les affrontements avec les forces de l'ordre, un commissariat pris à partie, pour apprendre la mort d'Illiès, un adolescent de 16 ans, tué dans une course-poursuite avec la BAC. Les quatre autres occupants, également mineurs, ont été blessés, dont un très grièvement. Le procureur a déjà son avis bien tranché, « *il n'y a pas de présomption de responsabilité de la police* ». Dans le quartier, les témoignages sont loin de la version officielle « *les flics collaient les jeunes. Ils savaient très bien que c'étaient des mineurs et qu'ils ne savaient pas bien conduire* » certains parlent « *d'un coup de pare-choc qui aurait déséquilibré le véhicule volé* ».

Que vaut la vie d'Illiès ou de Mohamed Berrichi, Vilhelm Covaci, Baba Traoré, Bouna et Zied... morts comme bien d'autres avant lui dans des conditions similaires ; la réalité du rapport à l'Etat et à la police dans les quartiers, la gestion à force de répression d'une société d'exploitation, de ça la presse ne parle pas.

Pas de « bavure »...

Le 9 septembre, Villiers-sur-Marnes (94), aux abords de la cité des Hautes-Noues des passants assistent à une interpellation plus que musclée. À l'origine, un accident suite à un délit routier. « *Ils l'ont gazé avec une bombe lacrymogène au niveau des yeux, puis frappé avec leur matraque* ». Stupéfaits, les témoins reçoivent en prime un tir de Flash-Ball à bout portant. Depuis une marche de protestation a sillonné les rues de Villiers-sur-Marne le samedi 20 septembre pour dénoncer ces agissements et demander des comptes...

Pour la préfecture du Val-de-Marne « *il n'y a aucune faute à reprocher aux policiers* ». Du point de vue de l'Etat, les flics ont bien fait leur taf, une manière de dire, s'il fallait encore nous

convaincre, que de tels agissements ne sont pas des accidents, mais la nature même de la fonction policière.

Abou Bakari Tandia, du nouveau...

Mystérieusement une radio disparue depuis 3 ans réapparaît. Elle montre qu'il n'y a pas la moindre trace de blessure à la tête. Alors que les flics prétendaient qu'il était mort en se cognant la tête contre les murs de sa cellule ! En revanche ses poumons sont remplis de sang. C'est la version policière qui vient de s'écrouler. Un élément fondamental qui devrait relancer l'information judiciaire ouverte pour torture et actes de barbarie.

Info : <http://abtandia.free.fr/abou/dotclear/index.php>.

Enrayons la machine à expulser !

Dès le 23 juillet 2008, un mois après l'incendie du centre de rétention de Vincennes, Brice Hortefeux projetait d'ouvrir dès octobre, au même endroit, un 1^{er} centre de 60 places. Ce 1^{er} centre, dont le chantier est sévèrement gardé, va ouvrir dans les jours qui viennent, deux autres de taille identique, doivent être reconstruits ultérieurement. Le rythme infernal des rafles qui s'était calmé après la destruction de la prison pour étrangers de Vincennes va donc reprendre... Face à un Etat qui planifie et banalise la chasse à l'étranger, partout où nous le pouvons, enrayons la machine à expulser !

Le fichage des « non chrétiens »

« *Parmi votre personnel avez vous des agents de confession autre que chrétienne ?» « Certains d'entre eux ont-ils demandé des aménagements d'horaires ou de service pour pratiquer leur religion ?» voilà le contenu du mail envoyé par la police du Rhône au conseil régional Rhône-Alpes ; la question émanait de la sous-direction de l'information générale (Sdig), créé en remplacement des RG et de la DST. Les feintes protestations du ministre de l'intérieur n'y changeront rien : l'application des prescriptions controversées du fichier Edvige est déjà en cours. Même si théoriquement la demande des flics concerne aussi d'autres religions*

(juifs, bouddhistes...) tout le monde comprend très bien qu'il s'agit de stigmatiser davantage une catégorie de la population largement opprimée et donc jugée potentiellement dangereuse par le pouvoir : les musulmans réels ou supposés.

Rouillan, tais-toi ou c'est la perpète !

Prenant prétexte d'une banale interview à l'Express, le Parquet central, à la botte de la Chancellerie, a révoqué le régime de semi-liberté auquel Jean-Marc Rouillan était astreint depuis dix mois, et qui devait l'amener à une libération conditionnelle en fin d'année. Jean-Marc Rouillan déclarait à L'Express « *Ma première réaction, c'est de penser qu'il s'attaque là au droit à la liberté de parole. Dans l'entretien que je vous ai accordé, je n'ai enfreint aucun des termes des quatre conditions qui régissent ma semi-liberté. [...] Si, après 20 ans de prison, on doit me coller une "perpét'" pour ce que j'ai affirmé dans cette interview, cela en dira long sur l'état de la liberté de parole en France.* »

Info : <http://nlfp.samizdat.net/>

Police vs. antifascisme

Depuis début septembre, la police est aux trousses de l'antifascisme radical parisien. Déjà 6 personnes interrogées, 4 placées en garde à vue et 2 perquisitions, le tout hors du cadre judiciaire. Tout se passe dans le secret policier (enquête « préliminaire »), sans même que soient assurés les droits de la défense liés à une procédure judiciaire : l'avocat n'a pas accès au dossier, et rien ne vient contrôler l'action policière. Voilà qui inaugure la réforme des renseignements version contre-espionnage, où le militantisme est assimilé au terrorisme ou au grand banditisme, et traité selon les procédures qui leur sont « normalement » réservées. Tout comme les projets de fichage généralisé, ces négations des libertés individuelles et civiques marquent le grand retour de la police politique visant à éradiquer l'autonomie des luttes.

<http://solidarite.samizdat.net/article229.html>



Hakim Ajim avait 22 ans Il est décédé, le vendredi 9 mai à Grasse. Suite à son interpellation pour avoir giflé son banquier, les policiers, perdant totalement le contrôle, l'étranglent jusqu'à l'asphyxie. Hakim meurt sous les yeux d'au moins 16 témoins. Pétition : <http://www.mesopinions.com/Justice-pour-hakim-petition-petitions-9137a40146c26da442e5b9ec9d7b0b78.html>

Report du procès des manifestants de Fresnes

Suite au rassemblement du 2 juillet devant la prison de Fresnes, 4 personnes passaient en procès le 3 septembre principalement pour « *provocation à la destruction de bien public avec mise en danger d'autrui, par le biais d'écrit etc.* » [en l'occurrence une banderole accrochée à un grillage mentionnant « *Comme à Vincennes... Feu aux prisons* »]. Le procès est reporté au 14 octobre, 11e chambre du Tribunal correctionnel de Créteil à 13h30. À Fresnes comme ailleurs, solidarité ! Info :

http://cette semaine.free.fr/spip/article.php3?id_article=1469

N'oublions pas Marina Petrella

Elle ne se nourrit plus depuis presque six mois. Elle est alimentée par une sonde nasogastrique. Le collectif de soutien demande que le pouvoir français adopte la clause humanitaire. **Rassemblement de soutien hebdomadaire tous les jeudis, 18h à Beaubourg, Paris, M° Rambuteau.**

Offense présidentielle Pour avoir brandi une pancarte reprenant la phrase maintenant célèbre de Sarkozy : « *Casse-toi pov'con* » lors de la visite de celui-ci à Laval le 28 août, Hervé Eon est poursuivi pour offense au président de la République (possible de 45000 euros d'amende). Pétition : <http://www.prs53.org/>, info : <http://www.rue89.com/2008/09/04/casse-toi-povcon-au-tribunal-pour-outrage-au-president>

Le sécuritaire ne nous fera pas taire !

Montpellier. Contre le fichage et les politiques sécuritaires. **Manifestons toutes et tous le 16 octobre** info : <http://www.c-g-a.org/public/modules/news/article.php?storyid=203>

Freedom not fear Action internationale pour le respect de la vie privée et la liberté d'expression (contre fichage général, biométrie, ADN, RFID...) **Manifestation République-La Villette, Samedi 11 octobre à 14h**, Contact : http://www.humanrights21.org/?page_id=21